



Mariage et carte vie privée familiale

Par **karlsson**, le **31/03/2010** à **20:09**

Bonjour,

Je suis de nationalité française, je vais me marier début Juin 2010 avec ma petite amie qui est étrangère et qui possède une carte temporaire mention étudiant expirant fin Septembre 2010. Je ne vis pas actuellement avec elle, ce ne sera qu'après le mariage qu'on vivra ensemble, donc début Juin 2010. Jusqu'à l'expiration de sa carte, on aura que 4 mois de vie commune. Concernant mon amie pour son changement de statut, comment le renouvellement de sa carte se fera lorsque sa carte va expirée? On n'aura pas encore 6 mois de vie commune. Est ce qu'il faudra renouveler sa carte mention étudiant ou un titre provisoire sera délivré en attendant les 6 mois de vie commune?

Merci d'avance pour votre aide

Par **Milou**, le **02/04/2010** à **15:53**

bonjour,

Il faut qu'elle ait une carte de séjour "étudiante" durant toute la procedure pour le regroupement famial qui sera de 8 mois environ donc il faut qu'elle se réinscrive pour avoir un carte de séjour étudiant,c'est important.

Par **karlsson**, le **02/04/2010** à **17:24**

Regroupement familial?? Le mariage aura lieu en France et je suis de nationalité française..
merci pour votre réponse mais je ne la comprends pas...

Par **karlsson**, le **02/04/2010** à **20:40**

Svp j'ai besoin d'aides, d'éclaircissements... Merci beaucoup d'avance...